



**HAL**  
open science

# **ANATOMIE ET POESIE : L'ARTERE CAROTIDE (INTERNE) OU SOPORALE**

Jacqueline Vons

► **To cite this version:**

Jacqueline Vons. ANATOMIE ET POESIE : L'ARTERE CAROTIDE (INTERNE) OU SOPORALE. Le Français préclassique (1500-1650), 2016, 18, pp.117-124. <hal-04904759>

**HAL Id: hal-04904759**

**<https://hal.science/hal-04904759v1>**

Submitted on 21 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## ANATOMIE ET POESIE : L'ARTERE CAROTIDE (INTERNE) OU SOPORALE

En décrivant « l'humain bâtiment » dans le sixième jour de la *Sepmaine*, le poète Du Bartas s'interroge sur sa capacité à exprimer l'art avec lequel le sommet d'un « si riche Palais » est construit, avant d'énumérer les composants de la tête :

Pourray-ie desployer sur un docte fueillet  
Ce Dedale subtil, cest admirable reth  
Par les replis duquel l'esprit monte et devale,  
Rendant sa faculté de vital, Animale :  
Tout ainsi que le sang et les esprits errans  
Par le chemin courbé des vaisseaux preparans  
D'un cours entortillé s'elabourent, se cuisent,  
Et en sperme fecond peu à peu se reduisent ?<sup>1</sup>

L'entrée « Teste » dans l'Alphabétique Indice établi par Simon Goulart pour l'édition de la *Sepmaine* en 1581 reprend les différentes parties internes du crâne (membranes, vaisseaux, nerfs, etc.) et se termine par une brève description morphologique du rets admirable entrelacé comme un filet par des divisions d'artères ; mais les notes des éditions ultérieures de la *Sepmaine* sont plus prolixes au sujet de ces quelques vers et précisent qu'il s'agit d'une « tissure diuerse et entrelasseee des rameaux de l'artere carotide ou soporale à la base du cerueau et faite en forme de file », dont l'usage est de « labourer et cuire parfaitement l'esprit animal. [...] Nature a tissu ce ret comme un labyrinthe, où l'esprit vital detenu, se demeine, espure et raffine tellement, qu'il deuiet esprit animal, auant qu'estre introduit es ventricules du cerueau, où il atteint sa perfection »<sup>2</sup>.

Toutefois c'est moins le rets admirable, cette structure complexe formée de la jonction des deux artères carotides internes (droite et gauche) et des deux veines jugulaires à la base du cerveau, inexistante chez l'homme<sup>3</sup>, qui nous retient ici que les deux adjectifs coordonnés, carotide et soporale, deux synonymes, tirés respectivement du grec et du latin.

S'il ne faut pas être grand anatomiste aujourd'hui pour avoir entendu parler de l'artère carotide et de ses maladies, si une presse spécialisée met en garde contre les risques de l'athérosclérose (ou accumulation de la plaque d'athérome sur la paroi interne de l'artère) et prescrit une hygiène de vie stricte pour éviter les accidents vasculaires cérébraux qui en sont souvent la conséquence, combien de lecteurs, voire d'étudiants en médecine, connaissent aujourd'hui la signification et surtout l'histoire de cette dénomination et des traductions qui en furent proposées ? Pourtant, cette artère, et plus précisément l'artère carotide interne, a joué un rôle important dans les conceptions physiologiques et anatomiques anciennes. Galien leur fait transporter le sang et l'esprit vital du cœur au cerveau ; une lésion, ou une rupture de ces artères produisait un état de torpeur, d'où l'adjectif qui leur fut attribué, *καρωτίδες* formé sur le nom *κάρος*, désignant un sommeil profond, un engourdissement<sup>4</sup>, même s'il précise dans le *De usu respirationis* que la compression de ces artères passant dans le cou, comme il l'a expérimenté lui-même (Debru, 1996 : 129)<sup>5</sup>. Aristote avait également noté que ceux « qui sont saisis par les vaisseaux du cou deviennent insensibles » (*οἱ τὰς ἐν τῷ ἀρχένι φλέβας καταλαμβάνομενοι ἀναισθητοὶ γίνονται*)<sup>6</sup>. L'écrivain latin Cornelius Celsus se contente de transcrire l'adjectif grec en

<sup>1</sup> Du Bartas G., 1581 : 200 (v. 1-10).

<sup>2</sup> Du Bartas G., 1601 : 596 (note 87).

<sup>3</sup> Cette structure appelée par Vésale *plexus reticularis* (« plexus en forme de filet ») est décrite dans le livre VII du *De humani corporis fabrica*, chap. 12, Basileæ, [ex officina Ioannis Oporini], 1543, page 642.

<sup>4</sup> Galien, *De partium usu*, lib. XVI, chap. 12.

<sup>5</sup> Galien, 1533 : 12.

<sup>6</sup> Aristote, *Traité du sommeil et de la veille*, chap. II, 455b. On note ici l'imprécision du terme *φλέβας*, désignant proprement les « veines », d'où ma traduction par « vaisseaux ». Au début du livre III du *De humani corporis fabrica* (p. 259=359), Vésale note les désaccords entre médecins et philosophes au sujet de ces dénominations et tranche en choisissant, comme souvent, de montrer les différences de structure, d'origine et de fonction des deux vaisseaux, au lieu de les distinguer

caractères romains : il distingue ainsi les grandes veines qui traversent la gorge (*venae grandes, quae sphagitides nominantur*)<sup>7</sup> et les artères que l'on nomme carotides (*arteriae, quas carotidas vocant*)<sup>8</sup>. Les traductions latines médiévales de Galien et des traités médicaux arabes continuent à nommer cette structure anatomique d'après les risques dus à l'interruption de sa fonction (amener le sang oxygéné au cerveau), plutôt qu'en fonction de sa localisation topographique ; si l'on relève encore des « veines du cou », avec l'ambiguïté de sens de ce terme (Jacquart 1989 : 412), on note également des termes issus de la nomenclature arabe, tels *arteriae subetales* ou *subethales*, traduisant le nom arabe *subāt* chez Avicenne (*Canon* lib. I,1), et des *arteriae lethargicae* et *arteriae apoplecticae*, relevés dans l'étude pionnière en ce domaine réalisée par Josef Hyrtl (1879 : 228-230), utilisés comme synonymes de l'adjectif grec.

En 1538, André Vésale publie un premier atlas anatomique, *Tabulae Anatomicae sex*, composé de planches légendées<sup>9</sup>. La troisième planche est consacrée à la description et aux divisions de la grande artère (*magna arteria*) ou aorte. Chaque légende présente une succession de dénominations, latine, grecque, arabe (en caractères hébraïques), dans une tentative de synthèse d'un savoir déjà accumulé depuis plusieurs siècles. À l'item E, nous lisons : *arteriae καρωτίδες, id est soporariae, apoplecticae* (sic), *subeticae, hanirdamim*<sup>10</sup>. La conjonction de ces termes avait déjà été faite par Andrea Alpago de Belluno dans l'édition d'Avicenne parue à Venise en 1527 (Singer et Rabin, 1946 : 15) : l'adjectif *soporaria* a été ici retenu comme seule traduction latine du grec *καρωτίδες*. Mais en 1543, en représentant les ramifications de l'aorte et du tronc artériel brachio-céphalique dans les planches de l'*Epitome*, André Vésale utilise un nouvel adjectif, *soporalis* ; ainsi l'artère carotide interne droite est-elle nommée *dextra soporalis* (« artère soporale droite »), et la gauche *sinistra soporalis* (« artère soporale gauche »)<sup>11</sup>. L'anatomiste utilise la même dénomination dans le *De humani corporis fabrica*<sup>12</sup>.

Il semble bien que l'adjectif *soporalis* soit une création lexicale de Vésale, qui veut mettre en place une nomenclature anatomique unifiée, en langue latine, débarrassée des nombreux synonymes médiévaux qui ne créaient que la confusion sur les structures à étudier. En proposant une équivalence parfaite entre *soporalis* formé sur le substantif *sopor* et le grec *καρωτίδες* formé sur *κάρως*, Vésale entend donner au latin un statut scientifique équivalent à celui des traités médicaux grecs restaurés, qui doit lui permettre de répandre et de divulguer un savoir sans pour autant le vulgariser (Vons et Velut, 2015 : 8). Mais si, à ma connaissance du moins, il n'existe pas d'antécédent à l'adjectif *soporalis*, quel fut le sort de ce dernier en latin puis dans une forme francisée, telle que nous l'avons rencontrée chez le commentateur de la *Sepmaine* ? À première vue, le mot semblait promis à un bel avenir. On le retrouve chez plusieurs auteurs médicaux, contemporains ou immédiatement postérieurs à Vésale : Fuchs y recourt à maintes reprises dans son *Epitome*<sup>13</sup>, tout comme Valverde dans les légendes des planches des *Vivae imagines*<sup>14</sup> ; Platter fait suivre le mot latin de son synonyme grec (*sopor grauis seu caros*)<sup>15</sup>, comme le fera Simon Goulart et, avec des fortunes diverses, beaucoup d'autres auteurs au cours des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Un fait est sûr : on observe, en latin comme en français, le retour progressif de l'adjectif formé sur le nom grec. Ainsi, dans l'édition de l'*Epitome* latin par Jacques Grévin en 1564, ce dernier mentionne bien les adjectifs vésaliens des deux artères, *arteria soporalis sinistra* et *arteria soporalis dextra*<sup>16</sup>, mais la traduction française de l'*Epitome* qu'il publiera chez le même éditeur en 1569, porte « l'artère apoplectique » dans le commentaire de la seconde table des veines<sup>17</sup>. Charles Estienne écrit « carotides » dans la marge et dans le texte de son traité d'anatomie en

---

par leurs noms.

<sup>7</sup> Littéralement « qui traversent la gorge ». L'adjectif s'applique aux veines jugulaires, qui sont des veines externes et superficielles, mais Rabelais l'utilise pour désigner les artères du cou dans *Gargantua*, chapitre XLIV, lorsque le Moyne se débarrasse d'un archer « luy coupant entièrement les veines jugulaires et arteres spagitides (sic) du col ».

<sup>8</sup> Celsus C., *De Medicina*, lib. IV, I, 2.

<sup>9</sup> Vésale A., 1538, *Tabulae anatomicae sex*, Venetijs B[ernardinus] Vitalis Venetus sumptibus Ioannis Stephani Calcarenensis. Prostrant [sic] vero in officina D. Bernardi.

<sup>10</sup> Le mot est écrit d'abord en caractère hébraïques, puis transcrit en caractères latins.

<sup>11</sup> Vésale A., *Vesalii suorum de Humani corporis fabrica librorum Epitome*, Basileae, ex officina Ioannis Oporini, 1543. Voir Vons J. et Velut S., 2008 : 218-219.

<sup>12</sup> Vésale A. *Fabrica*, p. 301 (=401) et *passim* dans le livre VII.

<sup>13</sup> Fuchs L., 1555 : 107.

<sup>14</sup> Valverde I., 1566 : tabula III, lib. VI, α : 130.

<sup>15</sup> Platter, F., 1614, lib. I : 6.

<sup>16</sup> Grévin, J., 1565 : caput 4 (n.p.).

<sup>17</sup> Grévin, J., 1569 : 66.

français<sup>18</sup>. André Du Laurens à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle écrira en latin : *arteria... carotis dicta quod caron et apoplexiam excitet*<sup>19</sup>.

Ambroise Paré<sup>20</sup>, Louis Vassée<sup>21</sup>, Jean de Gorris<sup>22</sup>, cités et connus comme des sources médicales de Simon Goulart utilisent l'adjectif « carotide » ; Jean de Gorris fournit en outre une explication détaillée du nom *κάρος*, qu'il traduit par *sopor* (p. 210), alors qu'il laisse l'adjectif grec sans équivalent latin (p. 53)<sup>23</sup>.

Alors que la nomenclature anatomique latine de Vésale est à l'origine d'un grand nombre de termes anatomiques modernes (Vons et Velut : 2008), il faut donc admettre que l'adjectif *soporalis* ne s'est pas imposé dans le monde médical, pas plus que les traductions qui en ont été proposées. Certes, Littré connaît *sopor* comme terme de médecine et le définit comme un « sommeil lourd et pesant dont il est difficile de tirer les malades », il explique les maladies « soporeuses » comme des « maladies accompagnées ou caractérisées par un assoupissement profond, par un état comateux », mais il ignore ou néglige l'adjectif *soporal*, en accord sur ce point avec tous les dictionnaires médicaux du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Le dictionnaire de James par exemple se contente de mentionner une entrée *soporaria arteria* et de traduire l'expression par artère carotide<sup>25</sup>. Lorsque Daremberg publie le traité de Rufus d'Éphèse, *Du nom des parties du corps*, en 1879, il propose de traduire l'adjectif grec par « assoupissant », mais il ne sera pas suivi (Daremberg, 1879 : 163).

Traduire *soporalis* par « soporal » n'a donc pas été un néologisme dans nos traductions de l'*Épitome* et du *De fabrica...* Le commentaire de Simon Goulart montre que le terme a existé, même s'il est peu attesté. En outre, sa force évocatrice s'est probablement renforcée, dans une situation devenue aujourd'hui paradoxale : l'adjectif « carotide » est connu, banalisé, mais le sens s'est affaibli car on a oublié son étymologie, alors que l'adjectif « soporal », apparemment inexistant aujourd'hui ou tout au moins obsolète, continue à parler à notre esprit, ne serait-ce que par les souvenirs qu'il évoque du *sopor* cher à la poésie latine ? C'est la Torpeur, sœur du Trépas (*consanguineus Leti Sopor*), qu'Énée rencontre à l'entrée des Enfers, dans le beau chant de Virgile (*Énéide* VI, 277), c'est encore l'image du sommeil éternel (*aeternus sopor*), évoquée par Lucrèce pour conjurer la crainte de la mort (*De natura rerum* IV, 91).

Jacqueline VONS  
Université François-Rabelais, Tours (CESR)

## BIBLIOGRAPHIE

- DAREMBERG Ch., 1879, *Œuvres de Rufus d'Éphèse*, Paris, Imprimerie nationale.  
DEBRU A., 1996, *Le corps respirant. La pensée physiologique chez Galien*, Leiden, Brill.  
DU BARTAS G., 1581, *La semaine. Sixième jour*, Genève, Chouet.  
DU BARTAS G., 1601, *Les Œuvres poétiques de G. de Saluste, Seigneur du Bartas, prince des poètes français*, Genève, Jacques Chouet.  
DU LAURENS A., 1600, *Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium multis controuersijs et obseruationibus nouis illustrata....*, Parisiis, apud Marcum Orry.  
ESTIENNE Ch., 1546, *La dissection des parties du corps humain divisée en trois livres, faitz par Charles Estienne, docteur en Medecine : avec les figures et declaration des incisions, composees*

<sup>18</sup> Estienne, Ch., 1546 : livre I, 143.

<sup>19</sup> Du Laurens A., 1600 : 45.

<sup>20</sup> Paré A., 1561, CXXI, item A (carotide dextre).

<sup>21</sup> Vasse / [Vassee], L. 1547 : 112.

<sup>22</sup> Gorris J. de, 1601.

<sup>23</sup> Sur les sources médicales de Du Bartas ou de Simon Goulart, voir Rouget F. 2014 : 143-150.

<sup>24</sup> Toutes les sources médicales citées proviennent de la Bibliothèque numérique Medic@ de la Bibliothèque interuniversitaire de santé de Paris. La liste des dictionnaires consultés serait ici trop longue et sans informations nouvelles.. Je me permets de renvoyer à la Bibliothèque numérique de la BIU Santé, rubrique Dictionnaires : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/index.php?dico=dico&cote=&chapitre=sopor>.

<sup>25</sup> James, R., 1748 : 1578.

- par Estienne de la Riviere Chirurgien, Paris, Simon de Colines.
- FUCHS L., 1555, *De humani corporis fabrica Epitomes pars altera*, lib. VI, Lugduni, apud Antonium Vincentium.
- GALIEN, 1533, *De usu respirationis I. Vasseo interprete*, Paris, S. de Colines.
- GORRIS J. de, 1601, *Definitionum medicarum libri XXVIII*, Francfort, Wechel.
- GREVIN J., 1565, *Anatomes totius, aere insculpta delineatio, cui addita est Epitome, innumeris mendis repurgata, quam de corporis humani conscripsit... And. Vesalius. Eique accessit partium corporis tum simplicium tum compositarum brevis elucidatio, per Jacobum Grevinum*, Lutetiae Parisiorum, apud A. Wechelum.
- GREVIN J., 1569, *Les portraits anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravez en taille douce, par le commandement de feu Henry huitiesme, Roy d'Angleterre. Ensemble l'Abbrege d'André Vesal, et l'explication d'iceux, accompagnee d'une declaration Anatomique. Par Jaques Grevin, de Clermont en Beauvoisis, Medecin à Paris*, Paris, André Wechel.
- HYRTL J., 1879, *Das Arabische and Hebraeische in der Anatomie*, Vienne, W. Braumüller.
- JACQUART D., 1989, « Arabisants du Moyen Âge et de la Renaissance : Jérôme Ramusio (†1486) correcteur de Gérard de Crémone (†1187) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 147, Paris-Genève, Droz : 399-415.
- PLATTER F., 1614, *Observationum, in hominis affectibus plerisque, corpori et animo, functionum laesione, dolore, aliave molestia et vitio incommodantibus libri tres...*, Basileæ, Ludwig König.
- JAMES R., 1748, *Dictionnaire universel de médecine... traduit de l'anglais par Mrs Diderot, Eidous et Toussaint*. T. V, Paris, Briasson, David l'aîné, Durand.
- PARE A., 1561, *Anatomie universelle*, Paris, Jehan de Royer.
- ROUGET F., 2014, « Du Bartas et le discours anatomique dans la *Sepmaine* (jour VI), dans *La Sepmaine de Du Bartas, ses lecteurs et la science de son temps*, éd. par Bjaï, Paris-Genève, Librairie Droz, *Cahiers d'humanisme et renaissance* : 143-150.
- SINGER Ch. & RABIN C., 1946, *A Prelude to Modern Science*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VALVERDE I., 1566, *Vivæ imagines partium corporis humani æreis formis expressæ*, Antverpiæ, ex officina Christophori Plantini.
- Vassee L., 1547, *Tables anatomiques du corps humain universel : soit de l'Homme, ou de la Femme. Premièrement composees en Latin, par maistre Loys Vassee : Et depuis traduites par Jean Canappe*, Lyon, Jean de Tournes.
- VÉSALE A., 1538, *Tabulæ anatomicæ sex*, Venetijs B[ernardinus] Vitalis Venetus sumptibus Ioannis Stephani Calcarensis. Prostrant [sic] vero in officina D. Bernardi.
- VÉSALE A., 1543, *De humani corporis fabrica*, Basileæ, [ex officina Ioannis Oporini].
- VÉSALE A., 1543, *Vesalii suorum de Humani corporis fabrica librorum Epitome*, Basileæ, ex officina Ioannis Oporini.
- VONS J. et VELUT S., 2008, *A. Vésale. Résumé de ses livres sur la fabrique du corps humain*, Paris, Les Belles Lettres, 2008.
- VONS J. et VELUT S., 2015, *La Fabrique de Vésale et autres textes*, Introduction au livre I. <http://www3.biusante.parisdescartes.fr/vesale/pdf/livre1.pdf>.